



GRAND PRIX JEUNES DU GOLF INTERNATIONAL BARRIÈRE LA BAULE

Mardi 26 & Mercredi 27 Août 2025 RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves Fédérales.

Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

Ce Grand Prix Jeunes comptera pour le Mérite National Jeunes FFGolf 2025.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U1O, U12, Benjamins et Minimes, licencié(e)s à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur

Le champ sera limité à 120 joueur(se)s. Les quotas pour les catégories restant ajustables.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le cahier des charges.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne des scores en stroke play sur 12 mois disponible sur l'Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons comme indiqué sur le cahier des charges des Grands Prix Jeunes (Vademecum 1.2-1).

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (ou avoir répondu négativement au questionnaire de santé pour la prolongation du certificat 2023 ou 2024) et s'être acquittés du droit de jeu Fédéral annuel.

Les joueurs étrangers devront être en possession de leur certificat médical au départ du 1er tour.

FORME DE JEU

- U10 : 36 ou 18 trous / Stroke Play (18 ou 9 trous par jour) Parcours Bleu (Diane Barrière).
- U12, Benjamins, Minimes : 36 trous / Stroke Plaγ (18 trous par jour) Parcours Bleu (Diane Barrière).
- Repères de départ et longueurs :

	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>
<u>U10 9 Trous :</u>	Piquets - 3 750 m	Piquets - 3 750 m
<u>U12 / U10 18 Trous :</u> Violet - 4 248 m		Orange - 4 870 m
<u>Benjamins:</u>	Rouge - 4 605 m	Jaune - 5 468 m
Minimes:	Bleu - 4 985 m	Blanc - 5 868 m

DÉPARTS

- Les départs du 1^{er} tour seront établis dans l'ordre croissant strict des index dans chaque catégorie.
- Les départs du 2nd tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour dans chaque catégorie.
- Classement particulier pour chacune des 8 catégories d'âge.

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.13-8 et 1.5.2 du Vademecum).

INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à 50 € TTC en catégorie U10 18 Trous, U12, Benjamins et Minimes. 20 € TTC pour la catégorie U10 9 Trous. Ils devront parvenir accompagnés de la fiche d'inscription par écrit:

Golf International Barrière La Baule Route de Saint Denac 44 117 SAINT ANDRE DES EAUX

Avant le Lundi 11 Août 2025 à 18h. Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des droits d'engagement.

La liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le Mardi 12 Août 2025.

La journée d'entraînement est fixée au Lundi 25 Août 2025, exclusivement sur réservation et sous réserve de disponibilités.

FORFAIT

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le Club, soit le Lundi 11 Août 2025 à 18h. Dans cette hγpothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'aγant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.

PRIX

Trophée remis au 1er brut de chaque catégorie le Mercredi 27 Août 2025.

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans une catégorie, le départage se fera en plaγ-off « trou par trou » à partir du 1. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les cartes des 18, 9, 6, 3 et derniers trous, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2éme mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les plaγ-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- 1 représentant du Golf International Barrière La Baule
- 2 représentants de la Commission Sportive du Golf International Barrière La Baule
- 2 représentants du corps arbitral

DÉFIBRILATEURS

En cas d'urgence, un défibrillateur est mis à votre disposition :

- 1 dans le Hall d'Entrée du Club House / 1 près de la badgeuse au niveau du parking du Personnel;
- accessible sur les horaires d'ouverture de 8h à 19h;
- numéro de l'Accueil du Golf : 02.40.60.46.18 / SAMU : 15

Épreuve non-fumeur Cadets, <u>appareils de mesure</u> et chariots électriques non autorisés – voir §1.2-2 (8) Accompagnateurs à distance uniquement <u>uniquement</u> - voir §1.2-8